

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 67 (1996)

Artikel: Les tuiles anciennes du Canton de Vaud
Autor: Grote, Michèle
Kapitel: La tuile à travers les âges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA TUILE À TRAVERS LES ÂGES

Délimitation du domaine d'investigation

L'essentiel de l'information ayant permis d'établir une typologie, afin d'essayer de classer les types de tuiles au moins selon une chronologie relative, a été fourni avant tout par les tuiles elles-mêmes, grâce notamment aux inscriptions qu'elles présentent et une observation attentive des divers aspects qui les caractérisent (mode de fabrication, talon, découpe, etc.). Certaines phases de la fabrication, comme la préparation de l'argile ou la cuisson, moins déterminantes que le moulage à ce stade de l'étude, ont été laissées de côté, bien qu'elles aient aussi influencé l'aspect définitif de la tuile. Les renseignements issus de sources documentaires ou de fouilles archéologiques sont encore très ponctuels et la recherche d'éléments de comparaison dans les régions voisines, tant en Suisse qu'en France, n'a pas été menée de façon systématique. Il paraissait en effet plus important, dans un premier temps, de bien connaître le corpus du canton de Vaud réuni à ce jour, afin de pouvoir mieux orienter les recherches futures.

L'étude des tuiles devrait être élargie à celle des tuileries du canton de Vaud, qui a à peine été effleurée jusqu'à maintenant, ce qui permettrait de situer les constatations faites sur les tuiles dans un contexte historique plus large.

Description du corpus

Le corpus qui a servi de base à cette étude comprend 1510 tuiles provenant uniquement du canton de Vaud. 1320 tuiles sont de fabrication artisanale alors que les autres, le plus souvent filées et parfois pressées, ont été produites à l'aide de machines. La plupart des modèles moulés à la main sont des tuiles plates (1227), tandis que l'on ne dénombre que peu de tuiles creuses (93).

La plus grande partie de la collection a été récoltée à l'occasion de travaux effectués aux toitures qui ont permis d'échantillonner non seulement les éléments datés ou décorés, mais surtout les tuiles, apparemment «banales», qui reflètent mieux la production totale. Dans les cas bien documentés, l'histoire de la construction du bâtiment, notamment la datation de la charpente par l'analyse dendrochronologique, peut donner des éléments susceptibles de dater la couverture. Cependant, comme la tuile est un élément facile à déplacer que l'on a souvent réutilisé d'un édifice à l'autre, ces indications doivent être utilisées avec beaucoup de précaution et confirmées par l'analyse typologique des tuiles. Des édifices prestigieux, comme la Cathédrale de Lausanne, constituent des exemples extrêmes de ces déplacements de tuiles effectués lors des restaurations de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle².

Quelques collections privées et celles de certains musées locaux, qui rassemblent essentiellement des modèles datés et

décorés, soit une infime partie de la production totale, ont également été prises en compte³.

L'examen des masses de débris, plus ou moins stratifiés, situés dans les combles de certains bâtiments peut fournir des éléments intéressants au niveau de la datation si l'accumulation des matériaux n'a pas été perturbée⁴. Le cas sans doute le plus intéressant est celui des fouilles effectuées dans les combles de l'église cistercienne Notre-Dame de Bonmont qui a fait l'objet d'un chapitre particulier (cf. pp. 103-111).

A ce stade des recherches, très peu de tuiles récoltées dans des fouilles archéologiques ont pu être intégrées à l'étude. Les matériaux de construction en terre cuite, notamment les tuiles, étaient, jusqu'à une époque récente, généralement dédaignés, à cause de leur grande quantité et du manque de connaissances à leur sujet. Ceci est regrettable, car, en ce qui concerne les modèles médiévaux surtout, qui ne portent pas d'inscription avant le XV^e et même le XVI^e siècle pour notre région, le repérage dans un contexte archéologique daté est à peu près le seul moyen de les situer dans le temps. Les fouilles archéologiques ne donnent cependant qu'une fourchette chronologique plus ou moins large, car les contextes indiquent généralement une date de démolition ce qui signifie que la fabrication de la tuile peut avoir eu lieu bien avant. De plus, la durée de ce matériau sur le toit constitue une autre inconnue non négligeable. Les fouilles archéologiques effectuées à la rue Vuillermet 3-5 à Lausanne, auxquelles il sera souvent fait référence, ont apporté le plus d'éléments véritablement intéressants pour la datation des tuiles⁵.

La présente étude se concentre sur les tuiles de fabrication artisanale et dans une fourchette chronologique allant en gros du XII^e-XIII^e au tout début du XX^e siècle. La part importante réservée aux tuiles plates provient de leur présence majoritaire sur les toits et dans l'inventaire. De plus, les tuiles creuses ne semblent pas avoir subi, au cours des siècles, des modifications aussi importantes que les tuiles plates dans leur mode de fabrication et leur aspect. Ce choix ne signifie pas que les tuiles fabriquées à la machine soient dépourvues d'intérêt à cause de leur appartenance à une époque plus récente, mais elles répondent à d'autres critères et devraient faire l'objet d'une recherche en soi. Bien qu'exécutées à la main, les tuiles romaines n'ont pas été prises en considération ici, car elles font partie d'une tout autre typologie.

Comme le corpus s'est constitué petit à petit et au gré des travaux, les différentes régions du canton de Vaud ne sont pas représentées de façon égale. C'est ainsi que le plus grand nombre de tuiles proviennent de la région lausannoise et de Lavaux (265 tuiles), de la Broye (248 tuiles), du centre du canton (230 tuiles) et du Nord vaudois (193 tuiles) alors que La Côte (132 tuiles), le district de Nyon (171 tuiles), tout comme l'Est vaudois (94 tuiles) en ont fourni un peu moins (fig. 1)⁶. Un lexique accompagné de dessins devrait finalement faciliter la compréhension des termes techniques (fig. 2).

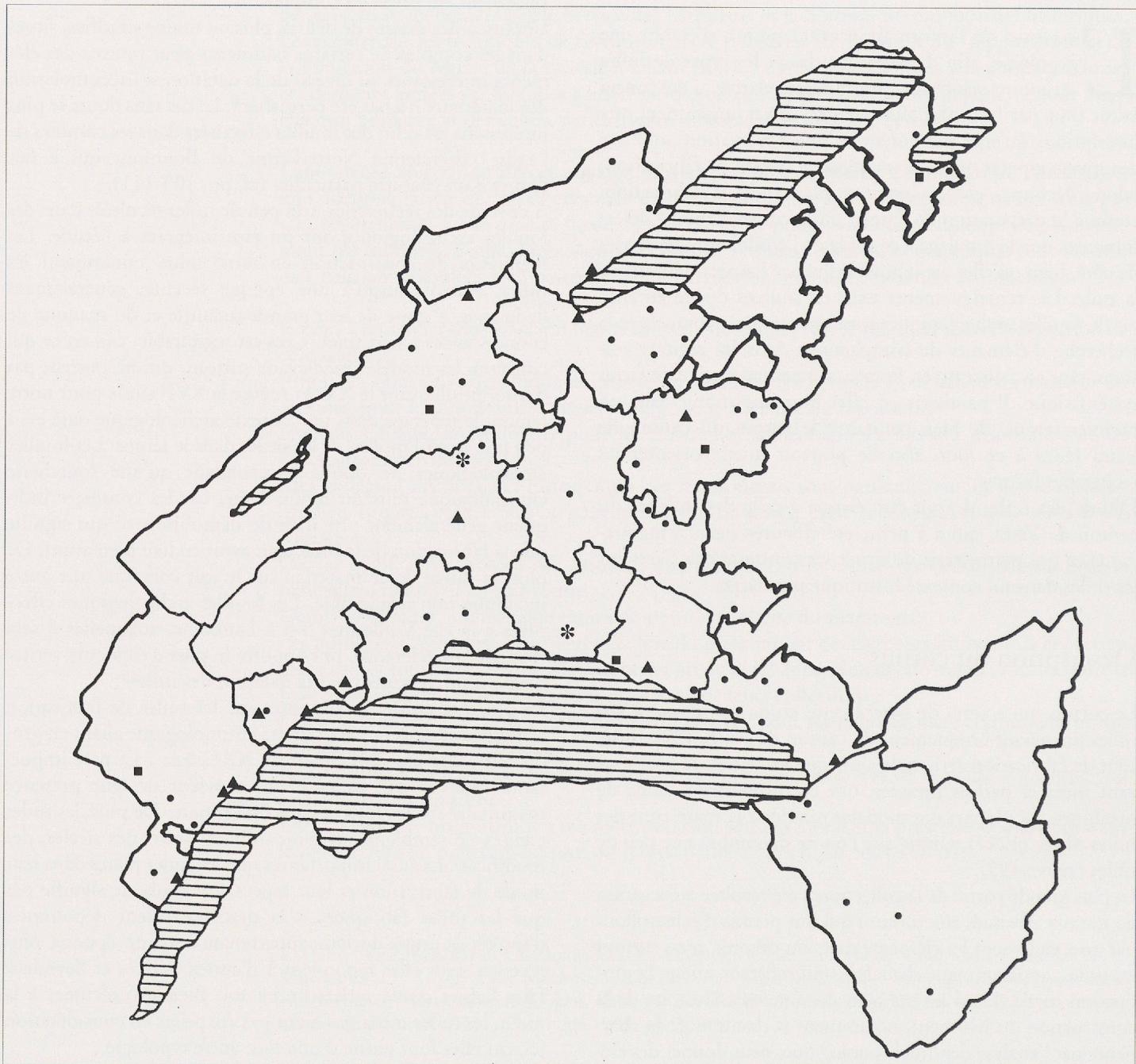


Fig. 1. Répartition des tuiles inventoriées dans les différents districts du canton de Vaud (état 1995).

Indication du nombre de tuiles recensées par commune:

- 1-15 tuiles
- ▲ 15-50 tuiles
- 50-100 tuiles
- * 100 - ... tuiles

Bref rappel historique sur le développement de la tuile et des types de couverture

Avant de passer à l'étude détaillée des tuiles anciennes du canton de Vaud, il n'est sans doute pas inutile de rappeler brièvement les origines, l'évolution ainsi que les différentes formes d'application de ce matériau de couverture suivant les régions. L'introduction de «l'industrie» de la terre cuite dans les contrées situées au nord des Alpes remonte à l'époque romaine. La couverture romaine comprend deux sortes de tuiles, la tegula et l'imbrex, qui, grâce à leur poids et à la faible pente du toit, étaient simplement posées sur le lattage sans élément de fixation (fig. 3). La tegula est une grande plaque de terre cuite flanquée de rebords latéraux. L'imbrex est une sorte de tuile creuse qui vient couvrir le joint formé par les rebords de la tegula afin que l'eau ne s'infiltra pas entre les tuiles.

A la fin de l'Antiquité, la fabrication de tuiles de terre cuite semble avoir baissé de façon importante. Des matériaux de couverture végétaux, tels que les tavillons ou le chaume, mieux adaptés aux constructions légères revenues à l'honneur au terme de l'époque gallo-romaine, se sont alors substitués au moins en partie aux tuiles.

La production de tuiles pendant le Haut Moyen Age est encore très mal connue, mais la découverte d'éléments à rebords datant de cette époque semble prouver qu'elle n'a jamais été complètement abandonnée. Dans le canton de

Vaud, une présence importante de ce type a été constatée à Romainmôtier⁷. Des fragments de tuiles remontant au XIII^e siècle découverts au monastère de Wettingen sont non seulement dotés des deux rebords latéraux, mais aussi d'un talon, élément caractéristique de la tuile plate permettant de la fixer au lattage⁸. Ils semblent donc attester non seulement le lien entre la tegula romaine et la tuile plate, mais aussi la continuation jusque dans le Haut Moyen Age de la fabrication de tuiles de type tegulae dont ils constituent les derniers exemples.

Favorisé par un important courant d'urbanisation et par l'essor du mouvement monastique, l'artisanat de terre cuite connaît un certain renouveau, qui eut pour conséquence l'apparition, dès le XI^e ou le XII^e siècle, de nouvelles formes de tuiles, caractérisées par des solutions différentes suivant les régions. Il s'agit de la «Krempziegel», qui est une combinaison de la tegula et de l'imbrex; la tuile flamande, en Allemagne du Nord et aux Pays-Bas, qui réunit en une seule tuile deux tuiles creuses; la tuile plate, issue de la tegula romaine et attestée en France selon Viollet-le-Duc dès le XI^e siècle environ; finalement la tuile canal dérivée de l'imbrex romain et qui a connu une certaine faveur dans les villes au détriment de la tuile plate comme le démontre notamment l'exemple de Constance⁹. Tout d'abord limitées aux édifices importants, les couvertures de tuiles se multiplient dès le XV^e ou le XVI^e siècle¹⁰.

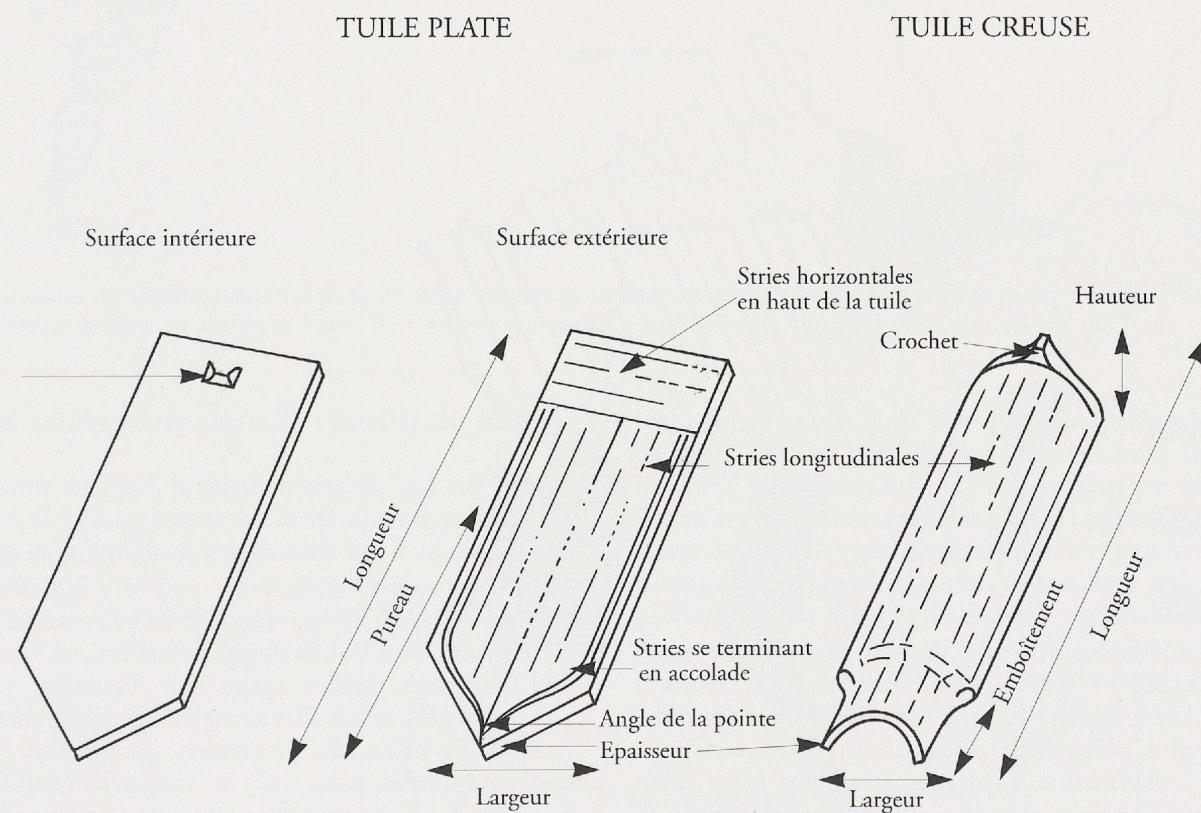


Fig. 2. Schéma explicatif des termes techniques décrivant les différentes parties des tuiles plates et creuses.

Il semble que ce soit également à partir du milieu du XII^e siècle que se serait mise en place l'opposition encore marquée aujourd'hui entre les toits raides localisés plutôt dans le nord de la France (Île-de-France, Bourgogne, Orléanais, etc.) couverts de tuiles plates et les toitures à faible pente, situées surtout dans les régions méridionales (Midi de la France, Italie, etc.) et couvertes de tuiles canal (fig. 4). Mais la période du Haut Moyen Âge est encore mal connue et la chronologie ainsi que les modalités de cette évolution nous échappent encore. Les aires de diffusion de ces deux types n'ont sans doute pas toujours été les mêmes du Moyen Âge au XIX^e siècle, ni les modèles dans chacune des deux zones absolument semblables. Selon les observations faites dans diverses régions de France notamment, la répartition géographique des différents procédés de couverture n'est pas régie par un principe unique, par exemple climatique (abondance des pluies, etc.) comme cela a été souvent affirmé, mais ils sont soumis aussi à des options fonctionnelles ou encore à des contraintes historiques. Ce choix a aussi une incidence sur l'espace rendu habitable ou non au niveau des combles et il peut être dicté par la fonction particulière que cette partie du bâtiment est amenée à remplir suivant les régions. Cette différenciation pourrait aussi être d'ordre technique: la tuile canal, plus facile à fabriquer et à poser, s'accommode d'une charpente simple, tandis que la tuile plate exige des charpentes plus importantes, notamment des pentes plus raides¹¹. Toutefois, l'utilisation de tuiles canal sur des toits très inclinés existe aussi, comme en Alsace, où elles sont mises en œuvre dès l'époque carolingienne jusqu'au XVI^e siècle¹². Dans la vallée du Suran, la différence semble être d'ordre social. La tuile canal, abondamment fabriquée par les tuileries locales, fut la plus répandue et resta jusqu'à nos jours la seule

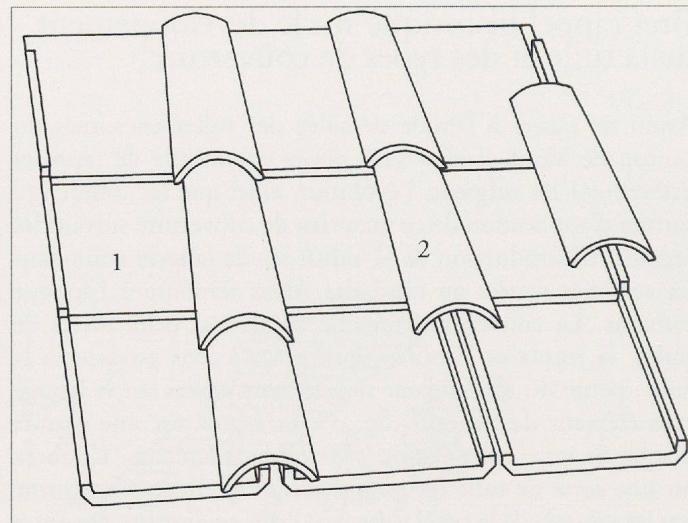


Fig. 3. Schéma représentant l'assemblage des deux types de tuiles utilisées à l'époque romaine selon les spécimens récoltés à Avenches: la tegula (1) et l'imbrex (2).

à être employée sur toutes les maisons paysannes. En revanche, la tuile plate était d'un emploi plus limité et paraissait plus fréquemment utilisée pour les toitures de châteaux et de leurs dépendances¹³. Ces zones s'interpénètrent aussi et dans certaines régions les deux modes de couverture subsistent côté à côté, parfois sur le même bâtiment, comme par exemple sur les dépendances du château de Coppet. Ainsi en Savoie, on rencontre le toit plat méditerranéen près de Chambéry, dans la vallée du Grésivaudan et dans le Chablais, mais le toit à pente raide domine cependant, couvert de tuiles plates ou bien d'ardoises¹⁴.

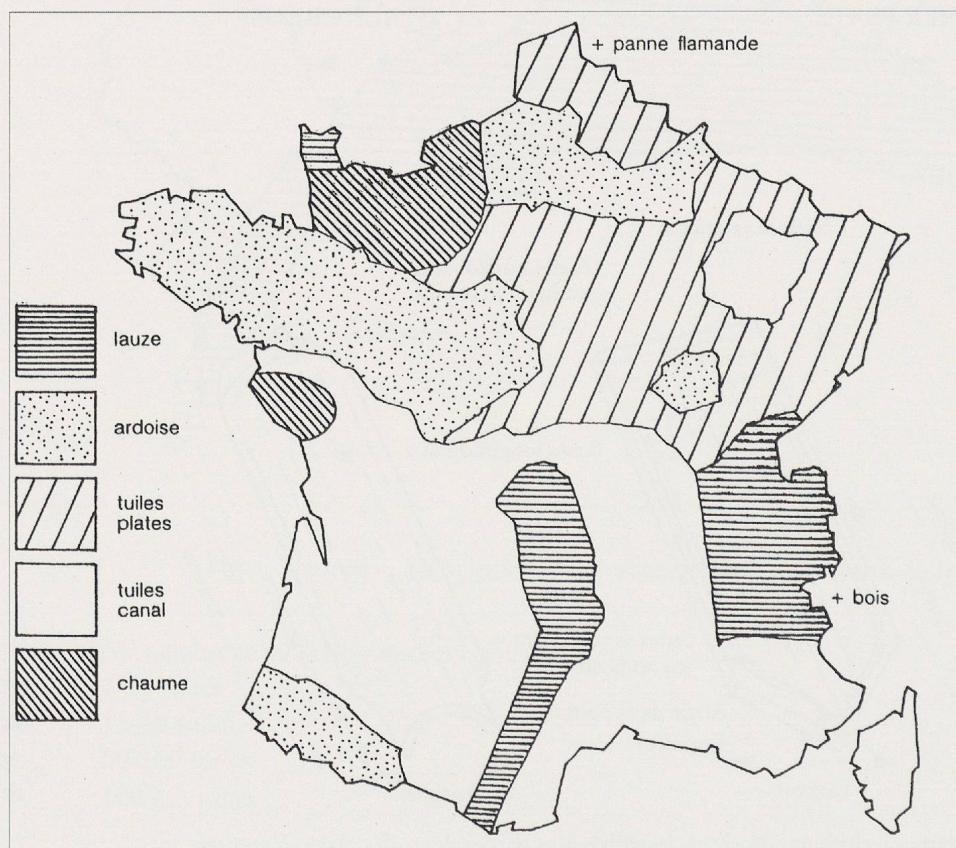


Fig. 4. Carte de France des matériaux traditionnels de couverture.

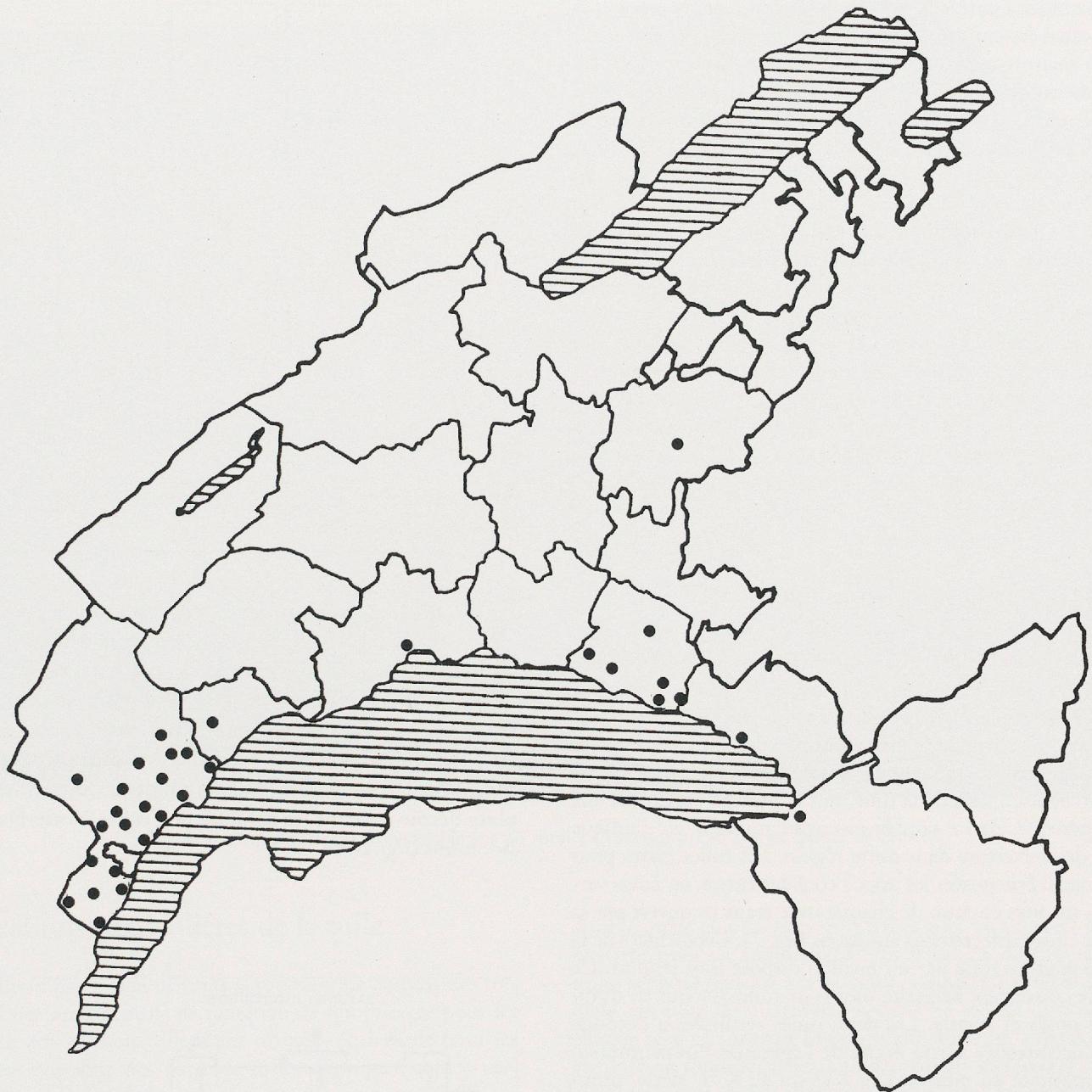


Fig. 5. Localisation des toitures couvertes de tuiles canal attestées par les documents ou les fouilles archéologiques ou encore repérées in situ dans les différents districts du canton de Vaud. Il ne subsiste que quelques vestiges isolés, notamment à Lutry, à Gilly et à Nyon.

Types de couverture dans le canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, la situation actuelle, qui voit la couverture de tuiles plates largement prédominante par rapport aux toitures de tuiles canal, semble bien être le résultat d'une lente évolution. Il y a une cinquantaine d'années encore, les toits de tuiles canal, localisés dans le canton de Genève, le district de Nyon, le Lavaux et la région de La Côte, étaient beaucoup plus nombreux¹⁵. Les vestiges trouvés récemment lors de fouilles archéologiques dans la ville haute à Moudon ont dévoilé la présence de couvertures de tuiles canal dans d'autres endroits du canton où elles ont entièrement disparu depuis beaucoup plus longtemps¹⁶. Actuellement, elles ont tendance à disparaître complètement et, dans le canton de

Vaud uniquement, il ne subsiste plus que quelques rares exemples, notamment à Nyon, à Gilly et à Lutry (fig. 5).

Le cas de la ville de Lutry, bien documenté par les archives, donne des indications précieuses sur la chronologie de l'utilisation de ces deux types de tuiles en tout cas à partir des XV^e-XVI^e siècles. Le genre de tuiles qui remplaça petit à petit les tavillons, parfois déjà à la fin du XIV^e siècle sur certains bâtiments publics, n'est malheureusement que rarement précisé. On mentionne des tuiles plates en 1479-1480 et en 1489-1490 sur la boucherie et l'hôpital. Déjà en 1467, puis plus régulièrement dès le début du XVI^e siècle, tuiles plates et tuiles canal sont bien attestées simultanément. Elles sont toutes deux de production locale, mais, lorsqu'elles sont achetées à l'extérieur de la commune, les tuiles canal semblent être

commandées essentiellement à la tuilerie de Morges. Les tuiles canal étaient utilisées autant sur des édifices publics que sur les maisons privées, mais c'est sur ces dernières qu'elles ont subsisté le plus longtemps. La coexistence de ces deux types de tuiles semble durer jusqu'au milieu, peut-être même jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle on cesse d'acheter des tuiles canal¹⁷. On relève ainsi au cours du XVIII^e siècle que la pente de plusieurs toitures doit être modifiée sans aucun doute à cause du changement de mode de couverture, car, pour être étanche, un toit couvert de tuiles plates exige une inclinaison plus forte (au minimum 40%) que pour les tuiles canal. C'est pourquoi, il faut «relever le toit de l'hôpital qui se trouve trop plat ce qui occasionne des gouttières»¹⁸. Pourtant, de nombreuses toitures très peu pentues surtout dans la partie sud de la ville ont subsisté et la photo aérienne de 1920 confirme qu'elles étaient bel et bien couvertes de tuiles canal à l'origine (fig. 5)¹⁹. Des tuiles canal sont même encore visibles sur une partie de toit, au N° 3 de la rue de la Tour (fig. 155).

Techniques de pose

Les techniques de pose ont également évolué au cours du temps. Actuellement, dans le canton de Vaud, les **toits couverts de tuiles plates** de fabrication manuelle montrent essentiellement un double recouvrement, c'est-à-dire que les tuiles sont disposées en quinconce alternant d'un rang à l'autre (fig. 6). Seul un tiers de la tuile, soit le pureau, est exposé aux intempéries. Cela ne semble pas avoir toujours été l'unique mode de couverture dans notre région. Les tuiles plates pouvaient aussi être posées les unes à côté des autres, en rangs verticaux, un tiers environ de chaque tuile étant recouvert par sa voisine située directement au-dessus (fig. 7). L'étanchéité de la toiture était garantie par un tavillon disposé sous le joint. Ce type de couverture nécessite moins de tuiles, ce qui en diminue le poids et le prix. Les demi-tuiles vernissées à découpe droite découvertes sur la flèche de l'église de Romainmôtier, qui remontent au plus tard au XV^e ou au XVI^e siècle, prouvent que les tuiles sont posées déjà très tôt selon la technique de couverture double dans le Pays de Vaud, au moins sur les édifices importants²⁰. Plusieurs mentions du XVII^e siècle témoignent du changement de la disposition à simple recouvrement des tuiles au profit d'un mode de couverture double. La pose des tuiles en rangs verticaux est encore attestée sur des bâtiments annexes au XIX^e siècle et ne subsiste aujourd'hui plus que sur quelques ruraux de la région de Payerne (fig. 8). En revanche, elle est encore très courante dans d'autres régions comme l'Alsace ou la Suisse alémanique²¹.

Les **toits de tuiles canal** encore en place, comme à Lutry, correspondent à un type de couverture proche de ce qui est encore pratiqué dans le sud de la France. Ils sont caractérisés par une faible inclinaison des pans du toit, ce qui explique que les tuiles canal sont simplement posées sur des sortes de chevrons de section triangulaire qui ont peut-être remplacé un système plus ancien constitué d'un platelage en bois (fig. 9). Ces couvertures ne comprennent qu'un seul type de tuile de forme légèrement conique disposé indifféremment la

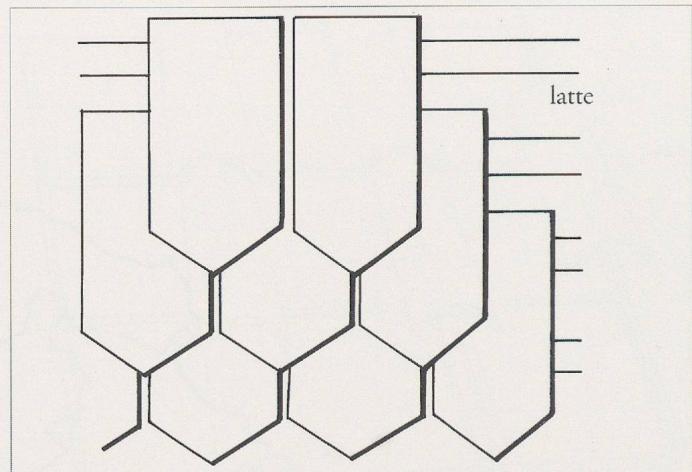


Fig. 6. Tuiles plates posées selon le mode de couverture double.

partie convexe vers le haut, servant ainsi de canal pour l'écoulement de l'eau (tuile inférieure/égout), ou le côté concave vers le haut, empêchant l'eau de s'infiltrer par le joint formé par les tuiles inférieures (tuile supérieure/couvre-joint).

En revanche, au Moyen Age et même plus tardivement, des tuiles canal semblent avoir aussi été utilisées sur des toitures à fortes pentes comme c'était le cas par exemple en Alsace. Elles étaient alors retenues par un système de crochet et fixées avec du mortier de chaux²². C'est sans aucun doute la forte pente du toit et un savoir-faire introduit par les moines cisterciens qui sont à l'origine du mode de couverture complexe découvert dans les combles de l'église Notre-Dame de Bonmont (fig. 10)²³.

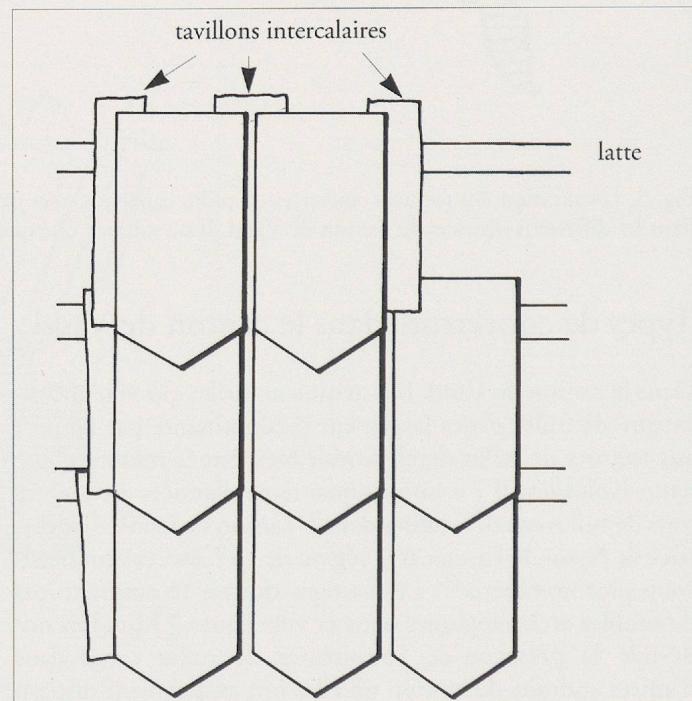


Fig. 7. Tuiles plates posées selon le mode de couverture simple.



Fig. 8. Exemple de couverture simple sur un rural à Corcelles-près-Payerne (partie de droite).

Utilisations particulières de la tuile

Les tuiles n'ont pas pour unique fonction de couvrir des toitures. Elles servent aussi de matériau de remplissage pour les murs en pan de bois. Elles sont utilisées également pour les «chapes» qui sont des pans de tuiles appliqués contre certaines façades afin de les protéger des intempéries. Enfin, on trouve des tuiles posées à la place de carreaux de pavement sur le sol de combles notamment²⁴.

Le cas d'une toiture souterraine est certainement le plus exceptionnel, illustrant un exemple rarissime et sans parallèles connus de travaux d'étanchéité effectués au XVIII^e siècle (fig. 11a). Il s'agit d'un toit à deux pans couvert de tuiles, placé au-dessus de la voûte en molasse d'une resserre située sous une terrasse à l'ouest du château de Prangins. Les tuiles sont disposées, comme sur un toit normal, en quinconce alternant d'un rang à l'autre selon le mode de couverture

double, mais en plus elles sont fixées avec du mortier, probablement pour en augmenter l'étanchéité. Le dernier rang de tuiles est posé presque à la verticale, assurant une récolte optimale des eaux de ruissellement dans les rigoles disposées de chaque côté au sommet des murs latéraux (fig. 11b). Le faîte est doté de tuiles faîtières. La toiture était recouverte de graviers drainants, avant d'être ensevelie sous des remblais. Le toit de cette *serre souterraine*, selon le terme de l'époque, a été construit en deux étapes que l'on reconnaît aux différents types de tuiles mis en œuvre. La partie orientale, la plus ancienne, est couverte de modèles à découpe pointue et tronquée qui ne sont pas antérieurs au début du XVIII^e siècle, tandis que la partie occidentale, plus tardive, comprend des éléments plus anciens, remontant jusqu'au début du XIV^e siècle, vraisemblablement récupérés lors de la démolition des bâtiments en vue de la reconstruction du château actuel entre 1732 et 1739²⁵.

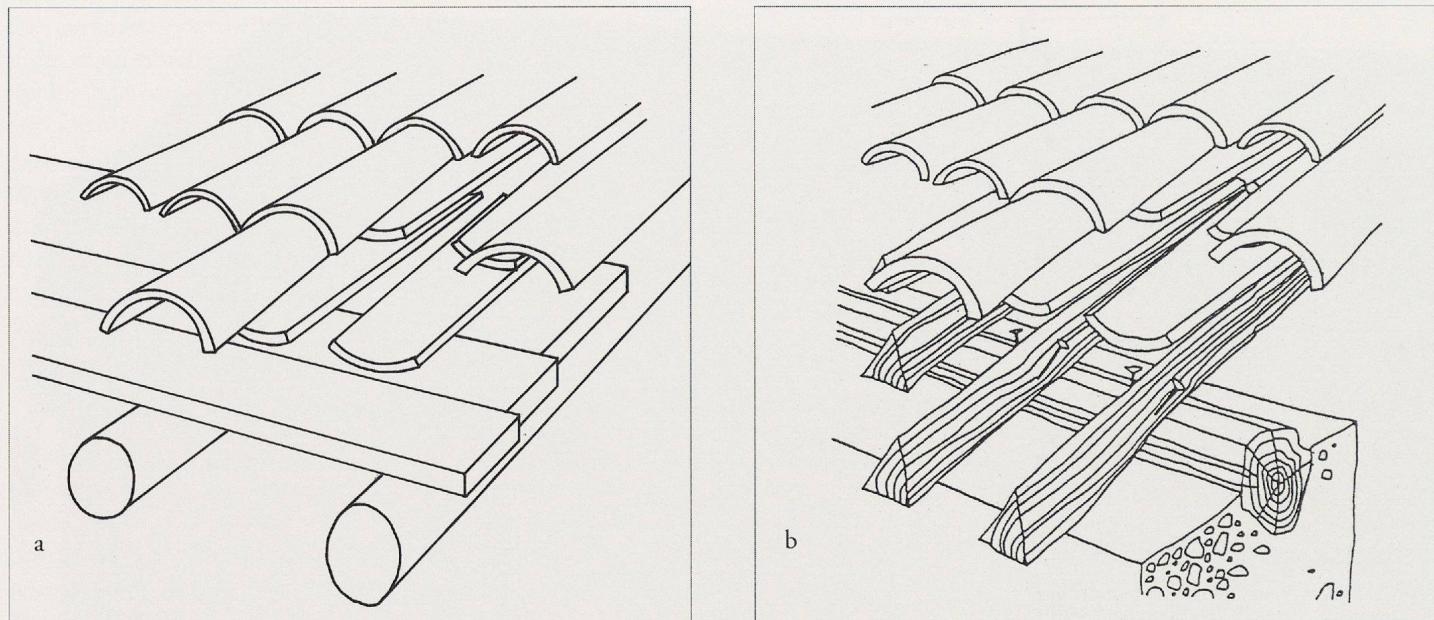


Fig. 9. Tuiles canal posées sans élément de fixation sur un platelage en bois (a) ou sur des chevrons de section triangulaire (b) portés directement par les pannes.

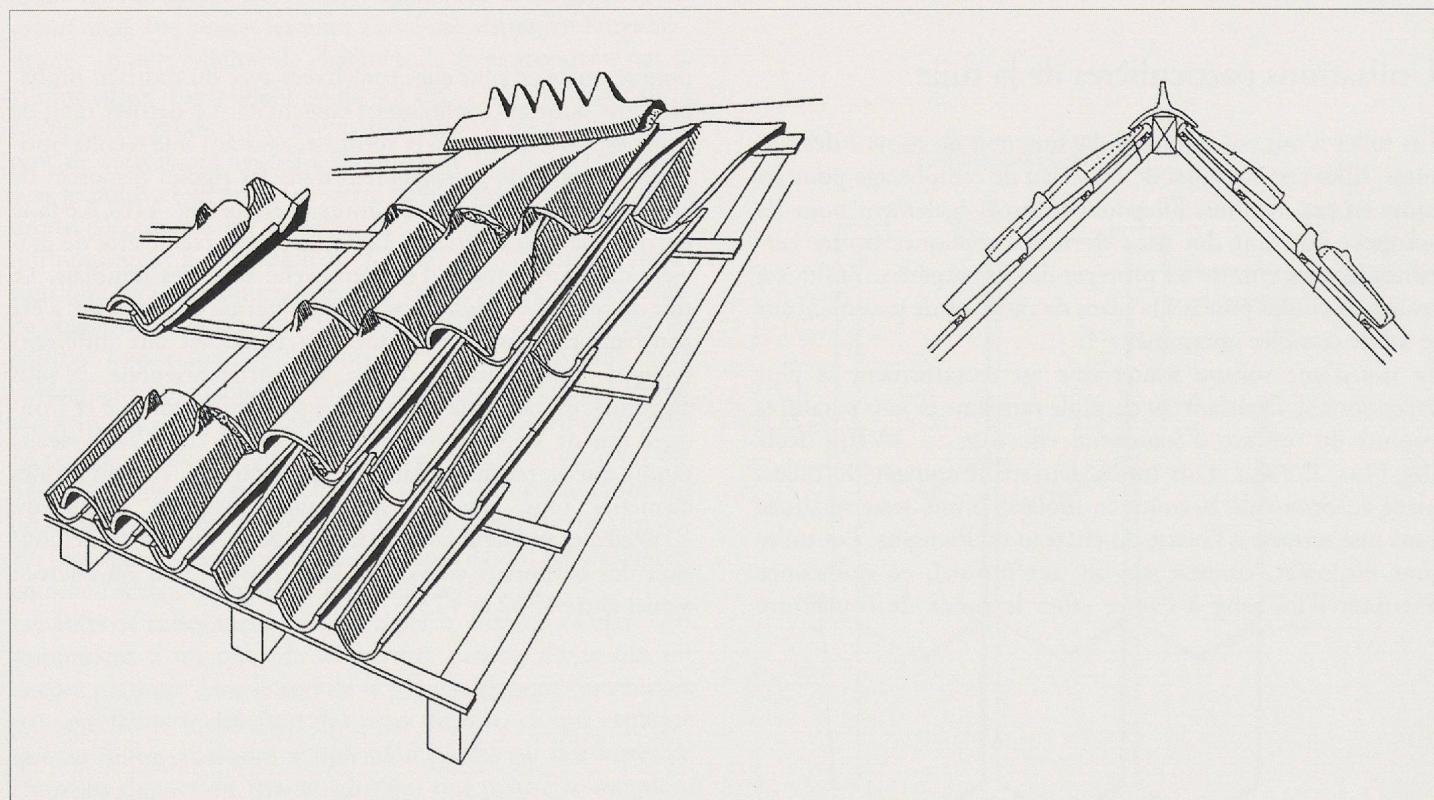


Fig. 10. Reconstitution schématique partielle de la couverture cistercienne de l'église Notre-Dame de Bonmont (Chéserex): les tuiles canal sont retenues au lattage par un système complexe de crochets (cf. p. 107).

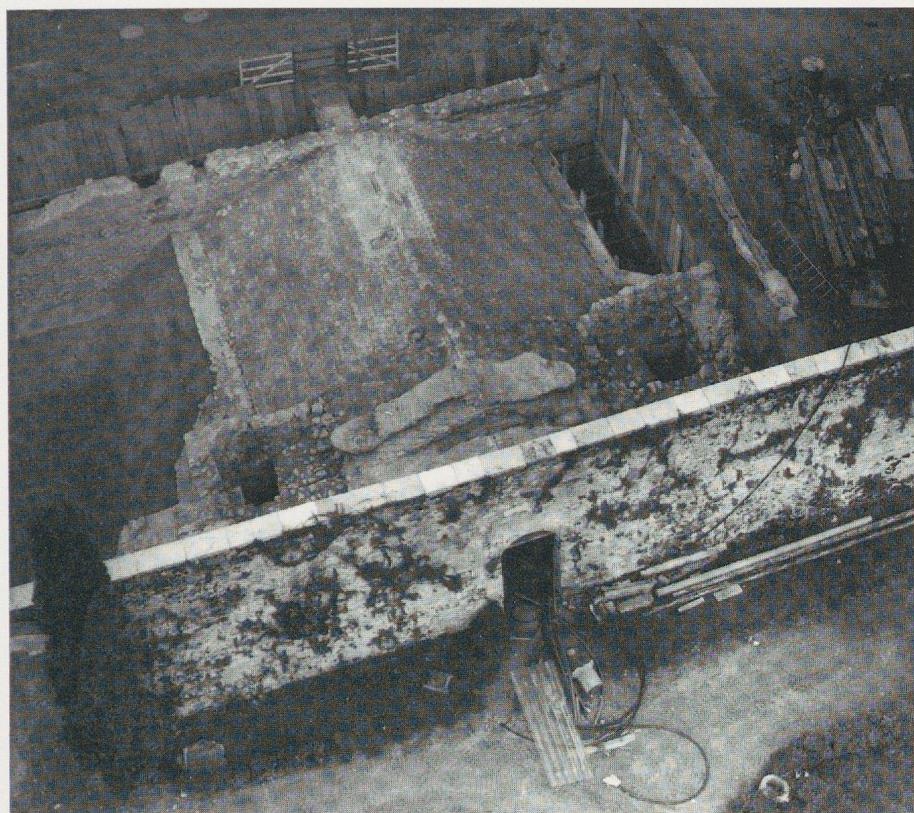


Fig. 11a. Château de Prangins:
toiture de la serre souterraine
après dégagement en 1989-
1990.

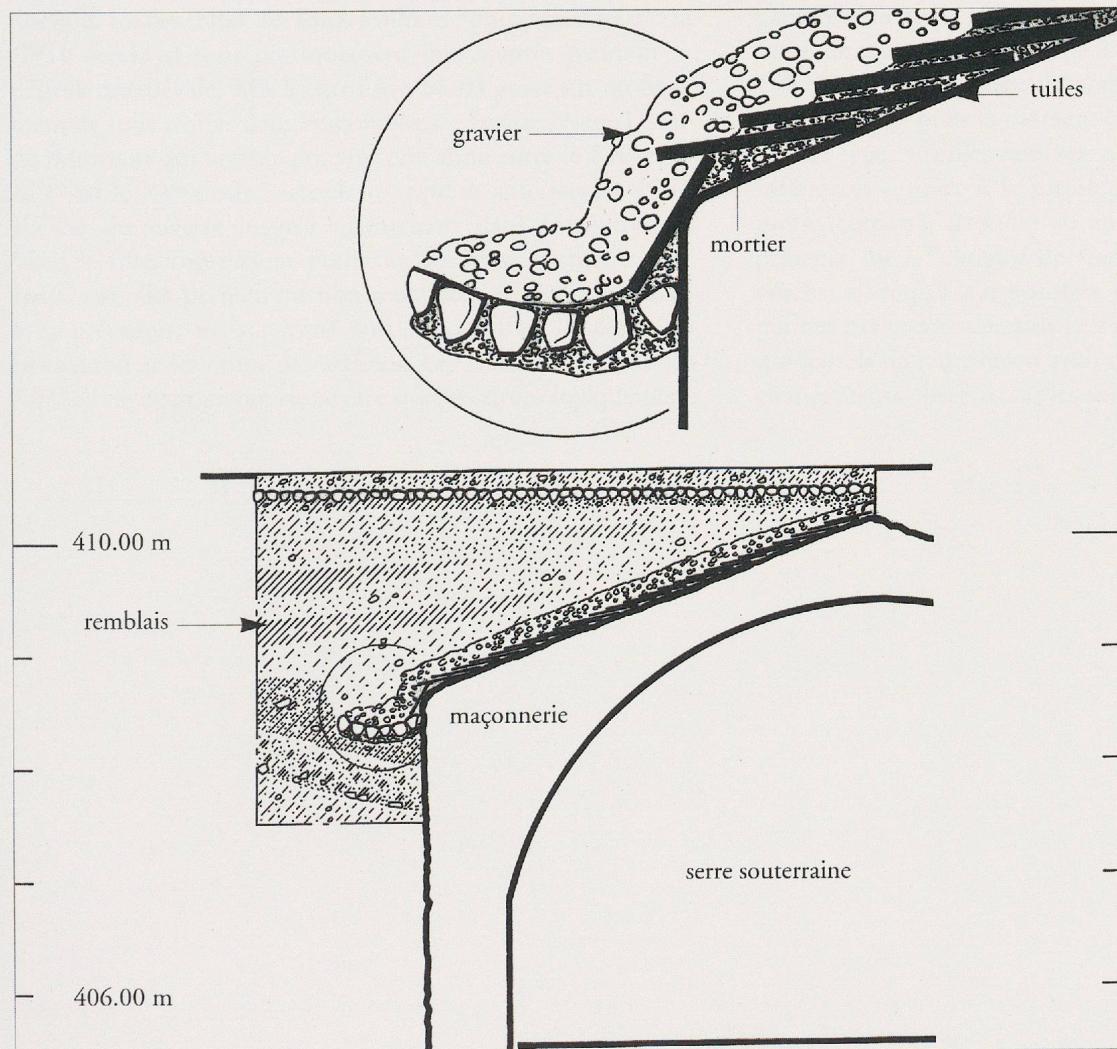


Fig. 11b. Coupe de la partie
nord de la serre souterraine
et détail de la rigole d'écoulement.

